FICHE D'AIDE A LA MISE A JOUR INSTALLATION DE LA MAJ2 DE COFI2013 N-1

SOMMAIRE

1	COR	RECTIONS APPORTEES	1
2	INST	TALLATION DE LA MAJ2	2
	2.1.	QUAND INSTALLER LA MAJ2 ?	2
	2.2.	INSTALLATION	2
	2.3.	PROCEDER A LA MISE A JOUR	2
	2.4.	VERSIONS INSTALLEES	3

OBJET

Cette fiche vise à vous informer des corrections apportées par cette nouvelle mise à jour, et de vous indiquer quand et comment procéder à cette mise à jour.

CORRECTIONS APPORTEES

Le recalcul effectué par la MAJ1 de COFI 2013 exercice antérieur, devait corriger les erreurs bloquantes relatives aux réimputations de réimputations. Ce recalcul est incomplet : il ne prend pas en compte les rejets de réimputations.

Cette version MAJ2 complète la fonction « Mise à jour Réimputation » présente dans le menu « Utilitaires » du module Administration de GFC2013.

La fonction « Mise à jour Réimputation » procède dorénavant au recalcul des montants réimputés en prenant en compte les cas de « réimputations de réimputations » et les cas de « rejets de réimputations ».

La fonction corrige aussi bien les bases GFC (Comptabilité Budgétaire) que les Comptabilités Budgétaires déjà importées dans le module COFI.



INSTALLATION DE LA MAJ2

2.1. QUAND INSTALLER LA MAJ2 ?

① Cette MAJ 2 est OBLIGATOIRE pour :

- les établissements ayant toujours un contrôle bloquant lié aux réimputations,
- les établissements ayant lancé l'utilitaire de Mise à jour des Réimputations mis à disposition lors de la MAJ 1 de COFI, et ce même s'ils n'étaient pas bloqués par une anomalie liée aux réimputations.

Elle s'installe aussi bien sur la base de l'établissement concerné (avant export de la comptabilité budgétaire pour le compte financier), que sur la base de l'Agence comptable (après importation de la Comptabilité budgétaire pour le compte financier).

2.2. INSTALLATION

Les manuels d'installation restent les mêmes que ceux qui vous ont été communiqués le 11 Février 2014 sur notre site de diffusion (http://diff.in.ac-montpellier.fr/index.php/gfc/telechargements-des-versions). Merci de vous référer à ceux-ci pour l'installation.

2.3. **PROCEDER A LA MISE A JOUR**

Une fois la version installée, vous allez procéder à la mise à jour.

Entrez dans le module Administration GFC 2013.

	,
2	
2	

Administration Affichage Paramètres	Utilitaires Fenêtre Aide
	Changement mot de passe administrateur Liaison compte financier Suppression d'un compte financier Mise à jour de la base
	Mise à jour des réimputations
	Mise à jour cohérence des variations de stock

Ouvrez le menu « Utilitaires » et cliquez sur « Mise à jour des réimputations ».

3

2

Un message d'information s'affiche « Mise à jour correctement effectuée ». Le recalcul des montants réimputés s'est correctement effectué.

Si à l'issue du recalcul, une différence entre les nouveaux montants et les montants avant recalcul est détectée, c'est le message suivant qui s'affiche :

lie	Information
28	Mise à jour correctement effectuée. Vous devez :
Copi	 rééditer les pièces 3 et 4 Développement des charges et des produits rééditer la pièce 5. Compte de régultat (dans epérations)
	avant édition) - éventuellement, rééditer le développement des charges
	par service et le développement des produits par service
	pour le(s) établissement(s) suivant(s) :
	0371378X : COLLEGE LUCIE _RAYMOND AUBRAC
	ΟΚ
① A	ttention
Bie	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi
Bie <u>rée</u>	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi <u>éditer la pièce 5</u> .
Bie <u>rée</u>	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5.
Bie <u>rée</u> Vous dev	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les
Bie <u>rée</u> Vous dev établisse	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce <u>5</u> . <u>vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les</u> <u>ments concernés et vérifier ces documents</u> . Comme indiqué, vous procéderez à une
Bie rée Vous dev établisse nouvelle	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. /ez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée.
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4.	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES
Bie <u>rée</u> Vous dev établisse nouvelle 2.4.	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES
Bie <u>réd</u> Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. <u>vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les</u> <u>ments concernés et vérifier ces documents</u> . Comme indiqué, vous procéderez à une <u>remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée</u> . <u>VERSIONS INSTALLEES</u> etallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 SfcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. <u>vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les</u> ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. <u>VERSIONS INSTALLEES</u> etallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 EfcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES estallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une e remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES estallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 GrcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bid réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C • G	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. rez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 SfcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bie rée Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi <u>éditer la pièce 5</u> . <u>rez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les</u> <u>ments concernés et vérifier ces documents</u> . Comme indiqué, vous procéderez à une <u>remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée</u> . <u>VERSIONS INSTALLEES</u> stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bid réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. vez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant 20FI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014
Bia réd Vous dev établisse nouvelle 2.4. Après ins • C	en qu'il ne soit pas mentionné dans le message d'information, il vous faudra aussi éditer la pièce 5. rez rééditer ces pièces individuellement ou faire une édition complète pour les ments concernés et vérifier ces documents. Comme indiqué, vous procéderez à une remontée académique si celle-ci avait été précédemment effectuée. VERSIONS INSTALLEES stallation, les versions des modules GFC exercice antérieur concernés sont les suivant COFI 2013 : V11.5 du 18/03/2014 StcAdmin 2013 : V13.12 du 21/03/2014

GFC